



Communiqué de presse

La Fondation Centime Climatique atteindra clairement ses objectifs de réduction de CO₂

Zurich, le 29 juin 2007

La Fondation Centime Climatique a soumis aujourd'hui auprès du Département fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication son plan d'affaire définitif. Selon celui-ci, avec une réduction de 12,8 millions de tonnes de CO₂, elle atteindra clairement les objectifs qui lui ont été fixés. Avec les trois programmes Bâtiments, Financement de projets et Conventions d'objectifs, la Fondation réduit en Suisse 2,6 millions de tonnes de CO₂. A l'étranger, la Fondation Centime Climatique acquiert 10,2 millions de certificats de Kyoto issus de projets de haute qualité.

Opérationnelle depuis le 1^{er} octobre 2005, la Fondation Centime Climatique s'est engagée auprès de la Confédération à réaliser au cours de la période 2008 à 2012 des réductions d'émissions de CO₂ d'un volume de 9 millions de tonnes. A cet effet, la Fondation Centime Climatique dispose depuis le 1^{er} octobre 2005 de revenus annuels d'environ 100 millions de francs, provenant d'une redevance prélevée à raison de 1,5 centimes par litre sur les importations d'essence et d'huile de diesel. Au total, la Fondation dispose selon toutes prévisions d'ici fin 2012 de moyens à hauteur de 735 millions de francs. 375 millions de francs en seront investis dans des projets nationaux relevant des domaines de la rénovation des bâtiments, des transports, de la chaleur industrielle, de l'utilisation de la chaleur résiduelle et de la chaleur ambiante. A l'étranger, 210 millions de francs seront affectés à l'achat de certificats de Kyoto issus de projets de haute qualité. Il demeure une réserve stratégique de 112 millions de francs, dont le Conseil de fondation ne décidera l'affectation qu'après l'approbation du plan d'affaire par le Conseil fédéral.

Les dépenses liées à l'acquisition des réductions d'émissions resp. des certificats se montent à 24 millions de francs. S'y ajoutent 14 millions de francs pour l'opération du Secrétariat. Ces moyens non affectés directement à des projets correspondent à une part des moyens disponibles de 5,2 pour cent.

375 millions de francs pour des projets de réduction en Suisse

En Suisse, la Fondation Centime Climatique opère trois programmes de réductions de CO₂: Programme Bâtiments, Programmes de Financement de projets et Programme Conventions d'objectifs. Dans le cadre du Programme Bâtiments, la Fondation soutient à des conditions clairement définies la rénovation énergétique des enveloppes de bâtiments existants. La Fondation déploie à cet effet 175 millions de francs et s'attend à des réductions de CO₂ de 0,5 million de tonnes. Les Programmes de Financement de projets (Programme Enchères, Programme Intermédiaires et Programme Projets à grande échelle) mettent à disposition 95 millions de francs pour des projets de réductions d'émissions re-



levant des domaines des carburants, de la chaleur ambiante, de la chaleur industrielle ou de l'utilisation de la chaleur résiduelle. En vue d'une imputation auprès de la Confédération, les propriétaires de projet doivent céder à la Fondation Centime Climatique contre indemnisation une quantité définie de réductions d'émissions de CO₂. Il devrait en résulter au cours de la période 2008 à 2012 une réduction des émissions suisses de CO₂ de 0,95 million de tonnes.

Dans le cadre du Programme Conventions d'objectifs, l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) s'entretient de manière exclusive pour des réductions d'émissions d'entreprises disposant d'une convention d'objectifs approuvée avec la Confédération dans le domaine des carburants ou des combustibles. La Fondation prévoit d'affecter 105 millions de francs directement à des réductions d'émissions additionnelles avec lesquelles les entreprises vont au-delà de l'objectif d'émissions convenu avec la Confédération. Au cours de la période 2008 à 2012, les émissions de CO₂ devraient pouvoir ainsi être réduites de 1,16 millions de tonnes.

Acquisition de 10,2 millions de certificats de Kyoto de haute qualité

A l'étranger, la Fondation Centime Climatique prévoit d'acquérir pour 210 millions de francs 10,2 millions de certificats de Kyoto issus de projets de protection climatique et émis selon les règles strictes du Protocole de Kyoto. Elle acquiert ainsi une quantité de certificats supérieure d'un quart à celle qu'elle peut imputer auprès de la Confédération. Cela lui permet de couvrir le risque d'une éventuelle livraison moindre de certificats. La Fondation met l'accent sur des projets visant l'utilisation d'énergies renouvelables et la réduction de méthane ainsi que sur des projets de petite taille de haute qualité. La Fondation acquiert les certificats par le biais de contrats avec des brokers pour l'entremise de projets, de contrats avec des traders pour la livraison de certificats, de contrats d'achat avec des propriétaires de projet sans aucune entremise ainsi que de la participation à un fonds de protection climatique de la Banque de développement asiatique ADB.

La Fondation Centime Climatique prévoit des réductions de 12,8 millions de tonnes de CO₂

Jusqu'à présent, la Fondation Centime Climatique a pu prendre sous contrat ou approuver en Suisse des projets générant 1,6 millions de tonnes de réductions d'émissions de CO₂. A l'étranger, des contrats pour l'achat de certificats de Kyoto ont pu être conclus resp. préparés pour un volume de 7,63 millions de tonnes de CO₂. La Fondation a ainsi d'ores et déjà assuré l'objectif de réductions de 9 millions de tonnes de CO₂ convenu avec la Confédération.

Au total, la Fondation Centime Climatique escompte pour la période 2008 à 2012 une réduction de 12,8 millions de tonnes de CO₂. Ce chiffre ne prend pas encore en compte l'impact de réductions additionnel pouvant être déclenché par le biais de la réserve stratégique. Le Conseil de fondation est convaincu que la Fondation va atteindre clairement, et même selon toutes prévisions dépasser, l'objectif fixé de réduction des émissions de CO₂ de 9 millions de tonnes.



Stiftung Klimarappen
Fondation Centime Climatique
Fondazione Centesimo per il Clima
Climate Cent Foundation

Informations supplémentaires:

Marco Berg, Directeur

Tel: 079 829 71 03

www.fondationcentimeclimatique.ch